

A l'occasion des 20 ans de la
Convention internationale des droits de l'enfant
(1989 – 2009)

*La Défenseure des enfants
organise
une grande consultation nationale*

« Parole aux jeunes »

ouverte à tous les jeunes de moins de 18 ans

De mai 2008 à novembre 2009

Contexte :

La Défenseure des enfants a été chargée par la loi du 6 mars 2000 de défendre et de promouvoir les droits des enfants, dans la lignée des engagements pris par la France à l'occasion de la ratification, en 1990, de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE).

A travers les milliers de réclamations reçues à propos d'enfants ou d'adolescents dont les droits n'auraient pas été respectés ou incorrectement appliqués, la Défenseure constate que l'application de certains droits fondamentaux de la CIDE se trouve - au-delà du cas de chaque enfant - au cœur de grands débats de société aux enjeux déterminants.

○ *Le droit à l'éducation :*

- Quelle éducation donner en milieu familial, scolaire et extrascolaire pour permettre à tous les enfants de devenir des adultes autonomes et épanouis dans un monde de plus en plus exigeant et sélectif ?

○ *Le droit à vivre en famille :*

- Face aux évolutions sans précédent des configurations familiales (familles monoparentales, recomposées, homoparentales ...) comment organiser la vie quotidienne des enfants dans le respect de leurs différents liens familiaux et affectifs ?
- Quelle place pour la parole de l'enfant ?
- Quelle place pour les tiers (beaux-parents, ...) qui interviennent de plus en plus dans leur éducation du fait des recompositions familiales ?

○ *Le droit à une justice adaptée pour les mineurs :*

- Comment coordonner éducation et prévention ?
- Quelles sanctions et quels projets de réinsertion pour les mineurs qui commettent des actes délictueux ou criminels ?
- Quel âge pour la responsabilité pénale ?

○ *Le droit à ne pas subir de violences :*

- Comment prévenir et réparer les violences physiques, psychologiques et morales que peuvent subir certains enfants de la part d'adultes ou d'autres enfants ?
 - Comment repérer et prévenir les violences institutionnelles ?
- *Le droit au meilleur état de santé possible :*
- Quelles réponses face aux manifestations inquiétantes de la souffrance psychique d'adolescents de plus en plus jeunes (tentatives de suicide, scarifications, poly-addictions - alcool, tabac, cannabis -, cyberdépendance ...) ?
- *Le droit à ne pas subir de discriminations :*
- Comment prévenir et réparer les discriminations subies par trop d'enfants et adolescents en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur couleur, de leurs origines, de leur orientation sexuelle... ?
- *La protection de la vie privée :*
- Comment garantir le respect et la protection de la vie privée des enfants et adolescents à travers les nouvelles technologies, notamment internet ?
 - Quelle éducation à l'utilisation d'internet ?
- *Le droit à l'expression et à la participation :*
- Comment la parole des enfants et adolescents est-elle prise en compte par les adultes en charge de leur éducation (parents, enseignants, éducateurs ...) et les magistrats chargés de prendre des décisions importantes concernant leur vie ?
 - Quel espace de parole citoyen pour les jeunes dans la presse et dans les structures politiques locales ?

L'importance des questions qui se posent autour de la jeunesse alimentent les débats souvent passionnés des experts de l'éducation, de la justice, de la protection de l'enfance, des technologies nouvelles ...

Les 20 ans de la Convention Internationale des droits de l'enfant constituent un moment symbolique pour faire le point sur l'état des lieux des droits de l'enfant en France et dans le monde ...

A cette occasion, la Défenseure des enfants a décidé de donner la « parole aux jeunes » de moins de 18 ans : parce que les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont les acteurs du monde de demain, il est important que leur voix puisse être entendue sur les questions qui les concernent et que leurs propositions puissent enrichir le débat public.

« Parole aux jeunes » se déroulera en plusieurs étapes :

1) Un Forum internet : www.paroleauxjeunes.fr ouvert aux jeunes de tous les départements

Ce Forum internet sera modéré par l'équipe de la Défenseure des enfants et permettra d'ouvrir un grand débat public avec les jeunes de moins de 18 ans en métropole et en Outre-mer sur les 8 grands sujets de société.

2) Un Tour de France avec 8 Forums thématiques dans 7 départements (En métropole : Poitiers (vie en famille), Grenoble (justice), Lyon (vie privée et internet), Rennes (santé), Strasbourg (discriminations), en Outre-mer : Fort-de-France (éducation), Saint-Denis-de-la Réunion (violences)) **et une région** (l'Ile-de-France) de mai 2008 à mai 2009

- Ces forums permettront un travail approfondi en ateliers sur une thématique spécifique avec des classes de collégiens et de lycéens, (établissements publics, privés, professionnels ...), les représentants des conseils municipaux de jeunes, conseils départementaux de jeunes, conseils régionaux de jeunes...
- Les propositions faites par les collégiens et les lycéens en ateliers feront l'objet d'un débat local avec les professionnels et les élus locaux : ces propositions seront inscrites dans le Livre d'or de la Parole des jeunes.

3) Un Grand Rendez-vous national à Paris le 20 novembre 2009

Le Grand Rendez-vous réunira les **porte-paroles des jeunes** ayant participé aux 8 forums thématiques et des personnalités « consciences de notre temps » : Boris Cyrulnik, Robert Badinter ...

- **Débat entre les porte-paroles des jeunes et les personnalités « consciences de notre temps » sur les 8 thématiques des forums.**
- **Présentation officielle du Livre d'or de la Parole des jeunes au Président de la République et au Parlement par la Défenseure des enfants à l'occasion de la remise de son rapport annuel 2009.**

➤ **Scène ouverte de SLAM sur les droits de l'enfant avec la participation de Grand Corps Malade.**